

Politique de l'autruche de la part du rectorat Pour le rétablissement des postes aux concours de l'Education Nationale

Une délégation de quatre étudiants de l'UFRSTAPS de Nantes a été reçue, après de vives sollicitations, par le directeur de cabinet du recteur ce mercredi 16 mars 2004 à 17h30. L'objet de cette audience était d'une part de faire état de l'ampleur du mouvement de colère des étudiants en STAPS ainsi que celui qui se met en place au plan interdisciplinaire concernant la baisse du recrutement aux concours de l'Education Nationale (CAPES, Agrégation). D'autre part, cette entrevue visait prioritairement à l'obtention de données chiffrées relatives à l'évolution des effectifs des élèves scolarisés dans l'enseignement primaire et secondaire et les prévisions relatives aux départs à la retraite au plan académique et national.

Cette audience a **laissé la délégation dubitative** quant à l'argumentaire ministériel s'appuyant sur cette baisse d'effectif et ces départs à la retraite. En effet, le rectorat a présenté une série de chiffres au niveau académique qui, après calcul de la délégation, montre que **la baisse des effectifs des élèves sur la période 2001-2004 n'est que de 0,6% alors que le Ministère prévoit une baisse de recrutement des enseignants de 30% ! Dès lors, la mesure ministérielle perd toute sa légitimité rationnelle.** D'autre part, lorsque la délégation sollicite les données relatives aux départs à la retraite, leurs interlocuteurs noient le poisson en rétorquant une « indisponibilité des chiffres ». C'est un comble et même scandaleux sachant que le Ministère tient compte de ces chiffres afin d'expliquer la diminution massive du recrutement.

Cette politique de l'autruche du rectorat nous encourage et nous pousse à poursuivre notre mouvement de protestation. Une A.G. est prévue mercredi 17 mars 2004 afin de réunir sur le campus l'ensemble des étudiants qui se sentent concernés de près ou de loin par ces mesures remettant en cause le service public d'Education. **Notre mot d'ordre reste le rétablissement des 4500 postes d'enseignants dont 550 pour la discipline EPS.**